

Kit d'aide au départ en stage étudiant kiné

Le kit d'aide au départ de la FNEK se veut d'être un document de soutien à tout étudiant en Masso kinésithérapie qui souhaite organiser concrètement un stage à l'international. Voici donc quelques informations pratiques et logistiques sur les démarches à effectuer.

Ces démarches peuvent se classer en 4 étapes principales :

1. Trouver un terrain de stage à l'étranger..... 3
2. Constituer un dossier..... 4
3. Financer son projet..... 6
4. Préparatifs avant le départ..... 8



Quand faire son stage ?

Faire un stage à l'étranger durant le cursus d'étude en Masso kinésithérapie, est quelque chose de réalisable. Le moment le plus approprié pour le faire se situe durant la période d'été entre la K2 et la K3. En effet, entre la K1 et la K2, les connaissances des étudiants kinés sont trop fraîches et trop incomplètes, notamment les connaissances des différentes pathologies ainsi que les traitements. Il sera ainsi difficile de les appliquer concrètement et efficacement dans un contexte de changement culturel. Il ne faut pas oublier qu'à l'étranger, l'étudiant kiné devient « la vitrine » de la France dans le domaine de la « physiothérapie ».

Le plus difficile à l'heure actuelle reste d'organiser concrètement son stage. Voici un document qui servira tout étudiant kiné souhaitant se lancer dans cette aventure, en lui apportant les aspects pratiques nécessaires et incontournables.

1. Trouver un terrain de stage à l'étranger

La première étape, point de départ de toute initiative, consiste concrètement à trouver un lieu de stage à l'étranger.

Cette première phase doit commencer le plus tôt possible, dès la rentrée scolaire qui précède le stage, pour finir aux alentours des vacances de Noël. Les démarches sont en effet longues et méritent que l'on s'y penche de manière la plus précoce possible. Avant les vacances de Noël, au plus tard fin janvier ou mi-février, cette étape doit être bouclée.

Voici un passage en revue de toutes les sources d'informations disponibles pour dénicher une destination.

a. L'IFMK

Chaque année, dans certains IFMK, des étudiants partent réaliser un stage à l'étranger. Profitez-en ! Demandez au bureau responsable des stages qui peut communiquer leurs informations à ce sujet. Vous pourrez ainsi obtenir les coordonnées de ces précieux lieux de stages ou vous mettre en relations avec ces étudiants.

b. Le réseau de contact à votre disposition

C'est en premier lieu les étudiants de l'IFMK. Chaque année, des étudiants partent à l'étranger. Il peut être intéressant de bénéficier de leur expérience et de leurs contacts à l'étranger pour dénicher un terrain de stage.

N'oubliez pas non plus les enseignants qui peuvent être une source précieuse d'information, vos amis, les amis de vos amis, votre famille,... toute piste est à suivre.

c. Internet

C'est là encore une source d'information considérable...peut être trop. Le plus difficile est en effet de mettre la main sur une information pertinente ou de faire un tri efficace de tout ce que l'on peut y trouver.

Avec Internet, une méthode peut être d'établir une « short-list », par pays, des universités susceptibles de faire le lien avec un terrain de stage intéressant (informations disponibles via la FNEK pour les universités d'Europe), qu'il faudra ensuite « élaguer », en sélectionnant celle(s) qui correspond(ent) à votre projet. Il ne faut alors pas hésiter pas à se rendre sur leurs sites respectifs pour y chercher les informations dont vous avez besoin.

La démarche est ensuite de contacter les départements de physiothérapie et de leur faire part de votre désir de réaliser un stage.

Certains sites peuvent s'avérer bien utiles : celui du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/) et celui du ministère des affaires étrangères (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>) sont très complets et proposent par exemple un annuaire des universités étrangères. Voir également « study in europe » de la commission. Il est également possible d'effectuer une recherche directe dans les centres hospitaliers et les centres de rééducation. Mais là, la quantité d'information et la mesure de la validité de ces informations est telle qu'il vaut mieux partir sur une piste précise.

d. La FNEK. A terme, le réseau des contacts de la FNEK à l'international est amené à se développer. La structure bénéficie en effet de l'expérience mutualisée des étudiants qui, chaque année, partent réaliser leurs stages à l'étranger. Des pays comme la Roumanie et le Vietnam sont déjà des terrains de stages accessibles.

A terme, ces informations seront disponibles sur le site de la FNEK par l'intermédiaire d'une « map monde » qui permettra de faire le lien entre les différents terrains de stage et les étudiants qui s'y sont rendus, mettant ainsi leur expérience à votre disposition.

Ne pas hésiter à nous contacter via mail à solifnek@fnek.org, par téléphone au 06.67.30.31.93, ou à visiter notre site sur www.fnek.org

Lors de vos recherches, n'oubliez pas de vous renseigner sur le logement, qu'il s'agisse du parc immobilier étudiant via les services universitaires, ou du parc immobilier privé le plus souvent accessible directement sur place, ou via Internet.

2. Constituer un dossier

Le dossier représente la vitrine de votre projet. Tout doit y être présenté clairement. De ce dossier dépend la réalisation, ou non, de votre voyage. Il faut donc y apporter un soin tout particulier.

A ce niveau, il est important pour vous de connaître les exigences de votre IFMK sur le contenu de ce dossier, dans le but d'éviter refus et perte de temps.

Voici quelques points essentiels qui peuvent servir de guide dans l'élaboration de ce dossier:

- Vous pouvez commencer par une **présentation succincte et générale du pays** dans lequel vous vous rendez. Cela permet de poser le cadre général dans lequel se déroulera votre stage et constituera une entrée en matière parfaite pour votre dossier.

- Ensuite, très important : faites la **présentation complète de votre lieu de stage** ainsi que des conditions dans lesquelles vous le réaliserez. Doivent alors apparaître les locaux, le personnel, la spécialité du centre qui vous accueille et les professionnels qui vous encadreront. N'oubliez pas qu'un stage doit présenter un intérêt pédagogique qu'il vous appartient de mettre en avant plus que tout autre chose, dans le but de le faire valider par votre IFMK, mais surtout, dans la perspective de vous former de manière efficace à votre futur métier. N'oubliez pas de faire apparaître dates et durée prévue pour ce stage.

Vous pouvez à ce niveau joindre les courriers/emails que vous avez échangés avec votre lieu de stage potentiel.

- Dernier point à aborder, **vos motivations et l'inclusion/insertion de ce projet dans votre parcours professionnel**. La question à laquelle vous devez répondre est : pourquoi ce stage ?

Certains IFMK (cf. Grenoble) se servent de ce dossier comme base à l'élaboration d'un projet pédagogique (qui comprend entre autre la présentation du lieu de stage, la spécialité des soins qui y sont effectués, le CV de la personne référents sur place..., à préciser avec votre IFMK donc) qui permettra, s'il est validé par le conseil pédagogique puis par la DRASS, de compter parmi les stages inscrits au tableau officiels des stages de l'IFMK. Il est important de communiquer auprès des élus en conseil pédagogique lors de la constitution de ces projets, afin qu'ils puissent vous défendre et soutenir votre projet en conseil pédagogique.

Ne reste alors plus qu'à déposer ce dossier à l'administration de votre établissement de formation pour validation par la direction. Il peut également vous être demandé de présenter votre projet de vive voix, auquel cas, une petite préparation est nécessaire.

C'est également à la direction de votre établissement de vous exposer les critères de validations officiels de votre stage à l'étranger (c'est-à-dire évaluation de stage par votre référent sur place à l'étranger, et évaluation de mise en situation professionnelle/clinique). La FNEK dispose à ce sujet de documents type rédigés en anglais que vous pouvez vous procurer pour les proposer à votre établissement en nous en faisant parvenir la demande par mail via solifnek@fnek.org ou au 06.67.30.31.93. Attention, ces documents sont de simples propositions de la FNEK et n'ont aucune valeur légale ou administrative tant qu'ils ne sont pas validés par la direction de votre établissement.

A partir du moment où votre projet est accepté, les responsables administratifs de votre IFMK pourront vous fournir une convention de stage en bon et du forme qui pourra être transmis aux responsables chargés de votre accueil et de votre encadrement sur votre lieu de stage.

4. Financer son projet

Un des principaux freins pour le départ en stage des étudiants en Masso kinésithérapie : le budget.

Avant de commencer toute démarche, il est important de budgétiser l'ensemble de votre projet afin d'identifier clairement vos postes de dépenses et de pouvoir de cette manière les appréhender au mieux.

Pas facile en effet de cumuler financement de ses études, de sa vie étudiante et d'un départ à l'étranger pour quatre semaines ou plus.

Voici quelques pistes, à différents niveaux, pour tenter d'alléger le poids de cette entreprise. N'oubliez pas que ces démarches administratives prennent beaucoup de temps : pour la question du financement d'un stage à l'étranger, donc, il est indispensable de s'y prendre à l'avance...(cela peut prendre plus de six mois)

a. Au niveau local:

- **L' IFMK.** La première piste consiste à poser la question du financement à la direction de l'IFMK. En effet, certains IFMK, comme à Marseille, peuvent financer une partie du projet sous certaines conditions (Présentation lors du retour en France aux étudiants de l'IFMK, mise en avant d'un aspect « solidarité internationale » du projet sur place par don de matériel, de livres,...). De plus, il est possible que l'IFMK, fort de l'expérience des précédents étudiants qui sont partis, possède également d'autres pistes locales à explorer. N'hésitez pas à aller voir la direction de votre établissement ou le service responsable des stages pour leur poser la question.

De plus, tout aide financière de l'institut doit être soumis au conseil pédagogique, d'où la nécessité d'informer les élus en conseil pédagogique afin qu'ils puissent soutenir le financement de votre projet.

- **Les étudiants de l'IFMK.** Ce n'est peut être pas la première fois que des étudiants d'un IFMK partent faire leur stage à l'étranger. Ils ont peut être des tuyaux sur leurs expériences en local, sur comment et à quelles portes frapper pour arriver à ses fins. Le secrétariat de l'établissement pourra facilement fournir les coordonnées de ces étudiants, qu'ils soient encore présents dans l'établissement ou effectivement déjà diplômés.

- **La commune.** N'hésitez pas à vous adresser à la Mairie de votre commune qui peut également être source de financement via des bourses de mobilité étudiante et de soutien de projets.

- **Le conseil général.** De la même manière, n'hésitez pas à explorer cette piste qui peut vous être utile du fait de l'existence de programmes de soutien à la mobilité étudiante sortante.

- **Autres pistes en local.** Il existe souvent des initiatives privées et un tissu associatif local (c'est le cas à Marseille) qui peuvent soutenir les initiatives étudiantes, la plupart du temps sous certaines conditions (compte rendu de voyage, conférences, photos, ...). A explorer aussi, donc.

b. Au niveau de la région :

Il existe dans certaines régions, de bourses régionales à la mobilité étudiante. Il est ainsi possible de se renseigner auprès de la direction des IFMK, mais surtout directement auprès du conseil régional lui-même. L'étudiant désireux de percevoir un financement doit alors remplir des critères d'admissibilité, et entamer des démarches administratives, mais une bourse est peut être à la clef. Cela vaut donc le coup de se pencher sur cette piste.

Chaque région fixe elle-même les critères : certaines préfèrent faciliter les stages, d'autres les séjours en université. Certaines régions sont en partenariats avec d'autres régions à l'étranger, et peuvent augmenter le montant de la bourse régionale en cas de départ à destination de ces régions partenaires... à vous de regarder !

A vous de vous donc de vous documenter sur les conditions d'octroiement de bourses propres à votre région.

Les sites Internet des conseils régionaux contiennent généralement toutes ces informations. Pour exemple, des bourses d'aide à la mobilité internationale ont été mises en place par le conseil régional de Champagne Ardennes (http://www.cr-champagne-ardenne.fr/?SID=362&SITE_ID=21).

Ces bourses sont souvent méconnues des étudiants, de la direction de IFMK et des administratifs du conseil régional eux mêmes, et il vaut parfois mieux téléphoner, insister et ne pas hésiter à se rendre sur place pour obtenir ce que l'on cherche si toutes les démarches précédentes n'ont rien données.

D'autre part, un représentant de la DRASS et donc de la région est présent lors du conseil pédagogique. Un lobbying peut être fait par l' élu en conseil pédagogique à ce moment la, d'où l'importance de communiquer avec lui sur l'élaboration de votre projet.

c. Au niveau européen :

Pour les étudiants qui effectuent leur cursus dans des IFMK qui ont signé la charte ERASMUS, il existe également des bourses en provenance de l'union européenne. Ces

bourses sont octroyée pour tout départ supérieur à 12 semaines (ce qui représente le cumul de deux stages à l'étranger).

Tout IFMK est potentiellement éligible pour présenter une demande d'adhésion à la charte ERASMUS. Mais à l'heure actuelles, ces mesures sont encore très mal connues, et peu d'étudiants en Masso kinésithérapie peuvent bénéficier de ces avantages.

(Plus d'informations sur le site <http://www.europe-education-formation.fr/erasmus.php>)

5. Avant le départ

Alors ça y est, le lieu de stage est fixé, validé par L'IFMK, et vous avez trouvé de quoi financer votre projet. Il reste cependant plusieurs points importants à passer en revue, sans lesquels vous ne risquerez pas de partir.

a. Formalités administratives

Il est important de se renseigner sur les formalités administratives incontournables à réaliser pour éviter de se voir reconduit à la frontière aussitôt arrivé dans le pays de destination. Ces formalités sont variables d'un pays, d'un continent à l'autre. On ne va pas faire un stage en Espagne comme on le fait en Chine.

Certaines de ces formalités (passeports, visas, permis de séjour, permis de travail, convention de stages,...) peuvent prendre du temps pour leur réalisation...et pas de stage sans des papiers en règle. Alors attention aux délais !

Les ambassades (ou consulats) de chaque pays en France sauront être des sources d'informations fiables.

Ne pas oublier non plus de s'occuper des assurances. Personne n'est à l'abri d'un bobo (ou plus...) à l'étranger. Veillez ainsi d'être couvert par une assurance qui prendra en charge votre éventuelle hospitalisation, ou votre rapatriement. Dans certains cas en effet, au vu de la qualité des services de soins proposés dans certains pays, un rapatriement d'urgence peut être à envisager.

b. Formalités sanitaires

La kinésithérapie/physiothérapie est une profession de santé, et les maladies que l'on peut rencontrer dans un hôpital, un centre de rééducation, un dispensaire ne sont pas les mêmes qu'en France. De plus, certaines précautions sont administrativement obligatoires à l'entrée de certains pays. Alors prudence !

La mise à jour des vaccins est ainsi de première importance avant un départ à l'étranger. Il convient donc de se renseigner auprès d'un médecin compétent (service de médecine tropicale, centres de vaccination spécialisés,...) pour connaître les prédispositions à prendre.

Il faut également mettre l'accent sur la constitution d'une trousse de pharmacie adéquate pour parer à tout les désagréments de santé, les moins graves comme les plus grave. Adressez vous de la même manière à des services médicaux compétents dans ce domaine.

Là aussi, les formalités sanitaires pour un stage en Suède ne sont pas les mêmes que pour le Sénégal, et il convient d'adopter une démarche en correspondance avec le pays de destination.

c. Le transport

En voiture, en train ou en avion, il est important de budgétiser ce pôle de dépense. Important à savoir, pour le train et l'avion, la plupart du temps, plus le billet est pris précocement, moins le billet est onéreux. Il convient donc de s'y prendre le plus à l'avance possible.

S'il est souvent possible d'acheter un billet jusqu'à peu avant le départ, 4 à 6 mois à l'avance sont des délais raisonnables qui permettent d'assurer les meilleurs tarifs.

Pour l'Europe, les compagnies aériennes low cost comme « Easyjet » ou « Ryan air » permettent de trouver des prix intéressants. Il existe bien sûr d'autres compagnies low cost et d'autres compagnies « traditionnelles ». Ces dernières proposent souvent des tarifs jeunes.

Hors Europe, les meilleurs prix sont souvent affichés par les compagnies locales. Attention tout de même à ne pas s'embarquer avec n'importe quelle compagnie. Vous pouvez par exemple vérifier que la compagnie ne figure pas sur la liste noire établie par l'Union européenne.

Petit détail pratique, n'oubliez pas de peser votre valise avant le départ ! Généralement le poids autorisé est de 20kg et les kilos supplémentaires peuvent revenir très chers selon la compagnie aérienne. On ne compte plus les expériences qui relatent d'un surpoid coutant l'équivalent du prix du billet...alors avis aux aventuriers !

d. Sécurité

Cela n'est pas un scopp, certains pays ou certaines régions sont à éviter, pour différentes raisons : instabilité politique, conflits, catastrophes naturelles, épidémies. Il est impératif de se renseigner sur l'actualité des pays où l'on se rend. Le site du ministère des affaires étrangères est une source d'informations fiables. (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>).

e. Culture et autre

Se rendre à l'étranger, c'est aussi se confronter à une culture différente. Si l'essentiel s'apprend sur place, il est important de se documenter sur le pays, ses us et coutumes avant le départ pour ne pas passer à côté de certaines choses.

En effet, il peut s'avérer important de connaître le rudiment des codes sociaux pour ne pas commettre d'impairs.

Cela peut permettre également de se préparer aux conséquences des différences culturelles sur la relation au patient. Dans certains pays par exemple, le fait qu'un homme et qu'une femme qui ne se connaissent pas se retrouvent seuls dans la même pièce peut être très mal perçu par exemple...

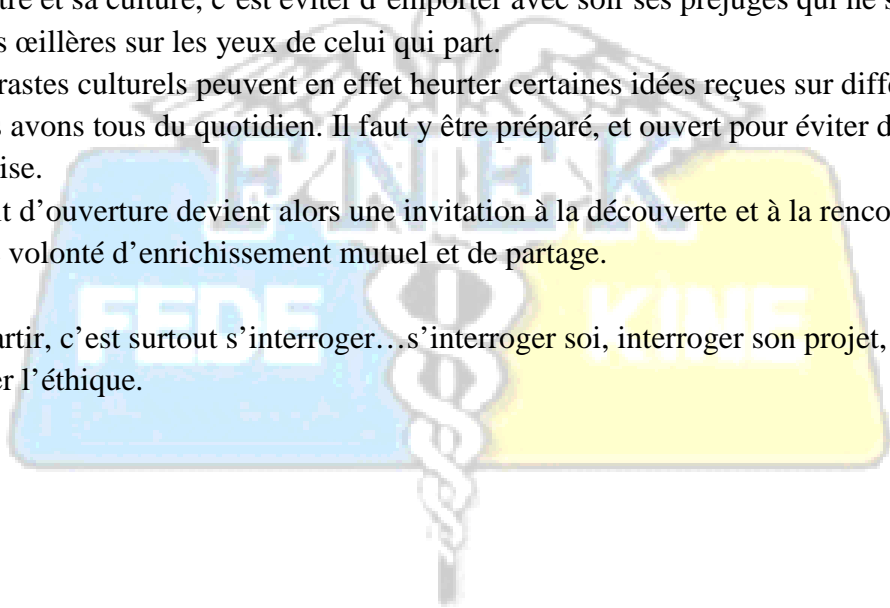
Pour un stage à l'étranger, il est impératif de maîtriser soit la langue couramment utilisée dans le pays de destination, soit l'anglais. Il est impensable de partir faire un stage en Suède sans parler l'anglais, ou un stage en Argentine sans posséder l'espagnol.

Partir à l'étranger, c'est aussi se mettre dans un état d'esprit de découverte et de d'ouverture vers l'autre et sa culture, c'est éviter d'emporter avec soi ses préjugés qui ne servent qu'à poser des œillères sur les yeux de celui qui part.

Les contrastes culturels peuvent en effet heurter certaines idées reçues sur différents aspects que nous avons tous du quotidien. Il faut y être préparé, et ouvert pour éviter de se sentir trop mal à l'aise.

Cet esprit d'ouverture devient alors une invitation à la découverte et à la rencontre de l'autre, dans une volonté d'enrichissement mutuel et de partage.

Enfin, partir, c'est surtout s'interroger...s'interroger soi, interroger son projet, et selon le cas, interroger l'éthique.



Pour tout complément d'information ou des conseils, n'hésitez pas à joindre la FNEK sur le site www.fnek.org, par mail à solifnek@fnek.org; ou par téléphone au 06.67.30.31.93